



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME**

38^e session

**Point 7 : Situation des droits de l'homme en Palestine
et dans les autres territoires arabes occupés.**

Déclaration orale

Vérifier à l'audition

Monsieur le Président,

Les États-Unis d'Amérique ont annoncé la semaine dernière leur retrait du Conseil des droits de l'homme, dénonçant la partialité de cette instance contre Israël pour avoir inscrit à son ordre du jour un point permanent sur la situation des droits humains en Palestine. Personne n'est dupe et d'aucuns savent que le retrait des États-Unis d'Amérique obéit en réalité à la volonté de cette puissance mondiale de détruire étape par étape¹ la seule organisation multilatérale, quelque peu démocratique, chargée du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde qu'est l'ONU, étant donné qu'elle n'a plus les moyens de la contrôler.

Néanmoins, voyons si l'argument officiel présenté par ce pays est recevable à propos de la Palestine.

Dans une analyse juridique rigoureuse publiée en 2017, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale des Nations Unies a établi qu'Israël impose un régime d'apartheid à l'égard de tous les Palestiniens ; aussi bien ceux des territoires occupés, des citoyens israéliens d'origine palestinienne que ceux réfugiés et exilés. Ce régime d'apartheid est appliqué de différentes manières mais systématiquement articulé à ces différents niveaux.

¹ En effet, les États-Unis d'Amérique se sont déjà retirés de la Cour pénale internationale, de l'UNESCO et de l'Accord de Paris sur le climat.

Suite aux fortes pressions, ce document a été retiré rapidement du site de l'ONU², mais cela n'enlève rien à sa pertinence. En effet, cette analyse confirme, une fois de plus, le bien-fondé des multiples rapports présentés au Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale de l'ONU et, par conséquent, le maintien à l'ordre du jour du Conseil des droits de l'homme d'un point permanent sur la Palestine.

Cette analyse met aussi les membres du Conseil des droits de l'homme et ceux de l'Assemblée générale de l'ONU devant leur responsabilité d'agir d'urgence afin de mettre fin à ce régime d'apartheid, étant donné que le Conseil de sécurité est paralysé par les États-Unis d'Amérique, alliés indéfectible d'Israël.

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre attention.

Genève, le 2 juillet 2018

² Il peut être lu sur les sites suivants :
Pour la version française, <http://www.pourlapalestine.be/le-rapport-de-richard-falk-et-virginia-telley-sur-lapartheid-israelien-publie-en-francais/>
Pour la version anglaise, https://electronicintifada.net/sites/default/files/2017-03/un_apartheid_report_15_march_english_final_.pdf